

CIDE de l'académie de Poitiers Calendrier Mouvement 2024

Mardi 06 février 2024 17h30-19h30 Visio-conférence	Commission interdiocésaine de l'emploi n°1 : Etat des départs en retraite, demandes de mutations, postes restant vacants. Préparation des documents du mouvement.
Mercredi 07 février 2024	Envoi du formulaire pour les demandes de mutation et de l'ancienneté générale de services aux demandeurs de mutation.
Lundi 04 mars 2024	Date limite de retour au chef d'établissement des demandes de mutation (Formulaire n° 1) accompagnées de l'ancienneté générale de services.
Mardi 05 mars 2024	Date limite de retour à la DDEC par les chefs d'établissement des demandes de mutation (Formulaire n° 2) accompagnées des formulaires n°1 et des anciennetés générales de services pour chaque enseignant demandeur.
Mercredi 27 mars 2024 14h00 - 17h00 DDEC POITIERS	Bureau CIDE pour validation des listes à publier Envoi dans les écoles des listes des postes à pourvoir.
Lundi 29 avril 2024	Date limite de retour à la DDEC de POITIERS des candidatures aux postes publiés : ATTENTION à bien respecter ce délai
Mardi 30 avril 2024 17h00 DDEC POITIERS	Commission interdiocésaine de l'Emploi n° 2 Vérification de l'ancienneté des demandeurs + questions diverses Classification des demandeurs par ordre de priorité
Mercredi 22 mai 2024 9h00 – 13h00 DDEC POITIERS	Commission interdiocésaine de l'Emploi n° 3 : première phase du mouvement Avis sur les propositions d'affectation <i>Vérification de l'ancienneté des PES et des demandeurs d'emploi.</i>
<i>Jeudi 23 mai 2024</i>	Propositions aux chefs d'établissement et nominations dans les écoles + envoi aux enseignants concernés Publication et envoi de la liste des postes restants aux demandes extérieures et aux enseignants stagiaires.
Lundi 03 juin 2024	Date limite de retour à la DDEC de POITIERS des candidatures aux postes publiés (demandes extérieures, enseignants stagiaires) ATTENTION à bien respecter ce délai
Mercredi 12 juin 2024 9h00 – 13h00 DDEC POITIERS	Commission interdiocésaine de l'Emploi n° 4 : deuxième phase du mouvement Nominations demandes extérieures, affectations enseignants ayant validé leur année de stage
<i>à partir du 13 juin 2024</i>	- Envoi aux chefs d'établissement, aux enseignants concernés - Synthèse du mouvement : postes restant à pourvoir à l'issue de la deuxième phase
Lundi 01 juillet 2024 17h00 DDEC POITIERS	Commission interdiocésaine de l'Emploi n° 5 : Affectations lauréats concours pour année de stage
Mercredi 10 juillet 2024 9h00 -12h00 DDEC POITIERS	Commission interdiocésaine de l'Emploi n° 6 : Affectations des enseignants-suppléants